

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 JUIN 2019**

C.M. 19.06

Date de convocation : 21 juin 2019
Date d'affichage : 21 juin 2019
Compte-rendu succinct : 2 juillet 2019

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 25
Votants : 33

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MMES VERTENEUILLE - CRISPIN - EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD - MMES IOSUB – SIMONOT – MM. MORENCY - FOURNIER – EUDE - MMES KLEIN-POUCHOL - MERLIN - M. BENELHABIB – MMES DENIS – SEGHIRI - JANIAUD- VERGNAUD - QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE – MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED (ARRIVEE A 20H40) - M. DAMONT - BRULIN – PROST.

ETAIENT REPRESENTES : M. FROSSARD (POUVOIR M. VERMOT) - M. BILLARD (POUVOIR M. DAMONT) - M. GUILLOU (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) – MME SANE (POUVOIR MME EUDE) – M. MENDY (POUVOIR MME VERTENEUILLE) - M. MOHAMED (POUVOIR M. LE LAY-FELZINE JUSQU'A 20H40) - MME MANDILE (POUVOIR MME DENIS) – M. VIALADE (POUVOIR M. BRULIN).

ABSENTS : M. BEKKOUCHE – M. BENARAB

SECRETAIRE : M. VERMOT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 mai 2019 est adopté **à l'unanimité**.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 19-05-16 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019 (SOCIETE CENTURY LINK COMMUNICATIONS FRANCE).
- 19-05-17 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2017 (SOCIETE COLT TECHNOLOGY SERVICES).
- 19-05-18 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2018 (SOCIETE COLT TECHNOLOGY SERVICES).
- 19-05-19 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019 (SOCIETE COLT TECHNOLOGY SERVICES).
- 19-06-20 - REDEVANCE POUR OCCUPATION ET OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC CANALISATIONS GAZ.
- 19-06-21 - INDEMNISATION PAR LA SOCIETE ISS/HYGIENE & PREVENTION SUITE A LA DEGRADATION DU TROTTOIR DE L'ECOLE DU CLOS DE LA FERME LE 10 DECEMBRE 2018.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INFORMATION

**DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Monsieur LE LAY-FELZINE expose que, par délibération n° 14.03.06 du 29 mars 2014, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le

règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire agissant en vertu de cette délégation, doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT.

Les marchés passés conformément à ces dispositions sont les suivants :

N° MARCHE	N° LOT	N° AVENANT	OBJET DU MARCHÉ /AVENANT	ENTREPRISE	CP	VILLE	début d'exécution	fin d'exécution	Montant Initial Forfaitaire OU Estimatif annuel HT	Montant Avenant HT	Montant minimum annuel HT	Montant maximum annuel HT
PA	19011	.	FOURNITURES DE MATERIEL ELECTRIQUE ET D'ECLAIRAGE	REXEL	75017	PARIS	19/03/2019	18/06/2022	.	.	0,00 €	70 000,00 €
CT	19014	.	CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE	CABINET PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIE	75010	PARIS	01/01/2019	31/12/2021	25 000,00 €	.	.	.
CT	19015	.	CONTRAT AMEDIS SWITCH LOCAL AUTOCOM	AMEDIS	93110	ROSNY SOUS BOIS	01/01/2019	31/12/2021	4 050,00 €	.	.	.
CT	19016	.	CONTRAT DE MAINTENANCE DES PROGICIELS	UP CITYZEN	51000	CHALON EN CHAMPAGNE	01/01/2019	31/12/2022	368,96 €	.	.	.
CT	19017	.	CONTRAT DE MAINTENANCE CAISSE ENREGISTREUSE ACCUEIL	JDC	33520	BRUGES	27/02/2019	26/02/2020	180,00 €	.	.	.
CT	19018	.	CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE A L'UTILISATION DE PROGICIELS	CIRIL	69603	VILLEURBANNE CEDEX	01/01/2019	31/12/2022	16 603,20 €	.	.	.
CT	19019	.	CONTRAT - SOLUTION DE GESTIION DES RENDEZ-VOUS EN MAIRIE	RDV360	75 014	PARIS	20/03/2019	19/03/2020	1 438,80 €	.	.	.
PA	19024	01	Acquisition d'un véhicule 3,5T polybras pour équipe travaux	LE POIDS LOURDS 77	77410	CLAYE SOUILLY	.	.	41 780,00 €	.	.	.
PA	19025	01	Maintenance des aires de jeux et des bacs à sable	RECREATION	77600	BUSSY SAINT MARTIN	26/04/2019	25/04/2021	11 105,50 €	.	0,00 €	75 000,00 €
CT	19026	01	contrat maintenance du logiciel "suffrage web"	SAS LOGITUD SOLUTIONS	68200	MULHOUSE	28/01/2019	31/12/2021	1 621,47 €	.	.	.
PA	19027	01	Approvisionnement en matériels et fournitures de construction de voirie	DMTP	77400	LAGNY SUR MARNE	06/05/2019	05/05/2023	.	.	6 000,00 €	30 000,00 €
PA	19028	01	FOURNITURES DE PAPETERIES POUR LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS DE LA VILLE DE TORCY Lot n°1 - Fournitures de papiers	INAPA France	91100	CORBEIL ESSONNES	24/05/2019	23/05/2023	.	.	0,00 €	20 000,00 €
PA	19028	02	FOURNITURES DE PAPETERIES POUR LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS DE LA VILLE DE TORCY Lot n°2 - Fournitures de papeteries - réservé aux entreprises adaptées	IDTA	16700	RUFFEC	24/05/2019	23/05/2023	.	.	0,00 €	2 000,00 €
PA	19029	.	ACQUISITION ET INSTALLATION DE MOBILIER SCOLAIRE POUR LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS DE LA VILLE DE TORCY	DPC	79300	BRESSUIRE	0,00 €	20 000,00 €
CT	19030	.	LOGICIEL 3P DE REDACTION ET GESTION DES MARCHES PUBLICS	3P	59000	LILLE	31/05/2019	.	4 374,00 €	.	.	.

AVENANTS

PA	15017	.	01	ACQUISITION DE DEUX VEHICULES LEGERES ELECTRIQUES NEUFS ET REPRISE DE DEUX ANCIENS VEHICULES DE TYPE PIAGGIO + MAINTENANCE	JARDINS LOISIRS	77410	CLAYE SOUILLY	22/08/2017	05/06/2019	AVENANT DE TRANSFERT (anciennement GUILLAUME)		
PA	17043		01	FOURNITURE DE BOIS Augmentation montant maximum	VILATTE , ETS	92320	CHATILLON	07/05/2019	13/07/2021		5 000,00 €	22 450,00 €
AO	17050	B	03	TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DU GS LE CLOS DE LA FERME Travaux complémentaires	JEAN LEFEBVRE	77500	CHELLES		21/03/2019		76 554,34 €	.
PA	18007	.		DEPANNAGE ADAPTATION EXTENSION ET ENTRETIEN DES RESEAUX ELECTRIQUES PRESTATION A & B	EIFPAGE	93200	SAINT DENIS	26/04/2019	08/02/2021		11 746,20 €	40 000,00 €
PA	19020	.	01	AMO POUR LA REVISION DU REGLEMENT LOCAL PUBLICITAIRE DE LA VILLE DE TORCY Modification de la répartition des % d'acomptes	EVEN CONSEIL	31500	TOULOUSE	05/04/2009	04/04/2023		0,00 €	15 000,00 €

GROUPEMENTS DE COMMANDES - ATTRIBUTION D'ACCORDS-CADRES

GC	19021	01		FOURNITURE DE GAZ Consommation annuelle inférieur à 300 MWh	EDF COLLECTIVITES	75008	PARIS	01/07/2019	31/12/2022	.	.	Sans Montant minimum/maximum
GC	19022	02		FOURNITURE DE GAZ Consommation annuelle supérieure à 300 MWh	EDF COLLECTIVITES	75008	PARIS	01/07/2019	31/12/2022	.	.	Sans Montant minimum/maximum

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

19-06-01 - CHARTE VILLES ET TERRITOIRES « SANS PERBURBATEURS ENDOCRINIENS ».

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte la charte Villes et Territoires « sans perturbateurs endocriniens » et autorise Monsieur le Maire à signer la charte.

MISSIONS TRANSVERSALES

19-06-02 – CHARTE POUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE LA MAIRIE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte la charte pour la protection des données personnelles de la Mairie de Torcy et autorise Monsieur le Maire à procéder à sa diffusion au sein des services municipaux de la ville.

AFFAIRES GENERALES

19-06-03 – CESSION D'UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, émet un avis favorable à la cession de l'autorisation de stationnement de taxi au repreneur.

CULTURE

19-06-04 – TARIFICATION DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2019/2020.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :
FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2019/2020 :

Spectacles :

Tarif A « Tête d'affiche »	22 € plein tarif – 16 € tarif réduit
Tarif B « normal » :	13 € plein tarif – 9 € tarif réduit
Tarif C « jeune public, scolaires et assimilés »	4 € tarif unique
Tarif D « spectacle co-réalisé avec la Ferme du Buisson »	
Tarification appliquée conformément à la grille tarifaire de la Ferme du Buisson :	
	17 € plein tarif – 14 € tarif réduit
	10 € tarif Buissonnier et tarif étudiants
	4 € tarif enfants (-12 ans)
	2 € tarif Sortir
Tarif E « concerts de professeurs-artistes des Conservatoires co-réalisés avec la CA-PVM » :	6 € plein tarif – 4 € tarif réduit

Ateliers et stages :

Tarif N°1 : **10€**
Tarif N°2 : **5€**

Bénéficiaires tarifs réduits :

Jeunes –26 ans ; Etudiants ; Familles nombreuses ; Demandeurs d'emploi ; Retraités ; Groupe de + 5 adhérents d'association ; Adhérents des associations Les Amis du Château des Charmettes, Comité des Fêtes.

Application du principe de « tarifs préférentiels » via des relais/structures :

Tarif A : **5€**
Tarif B : **2€**

Dans le cadre du travail de médiation et d'élargissement des publics, des tarifs préférentiels à 2€ ou 5€ (en fonction des publics ciblés) sont proposés aux personnes les plus éloignées des pratiques culturelles, **à la condition qu'elles soient accompagnées et encadrées par un relais social partenaire** (OMAC, MJC André Philip, Secours Populaire, Secours Catholique...).

SPORT

19-06-05 - VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ALLOUEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS « TORCY CANOE KAYAK » - « VOLLEY BALL DE TORCY MLV » - « AVIRON VAIRES TORCY ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer le solde de la subvention allouée aux associations sportives pour l'année 2019 de la manière ci-après :

- une subvention complémentaire de 1 000 € à l'association « TORCY CANOE KAYAK »
- une subvention complémentaire de 1 420 € à l'association « VOLLEY BALL DE TORCY MLV »
- une subvention de 300 € à l'association « AVIRON VAIRES TORCY ».

CONTROLE DE GESTION

19-06-06 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réhabilitation du centre de loisirs du Bord de L'eau dont le montant est estimé à 1 358 125.83 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

19-06-07 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – REMPLACEMENT DE 16 TOURELLES EN TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE DU CVE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de remplacement de 16 tourelles en toiture du groupe scolaire du CVE dont le montant est estimé à 31 935.50 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

19-06-08 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOCAL COMMUN RESIDENTIEL BAUDELAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réhabilitation du Local Commun Résidentiel Baudelaire dont le montant est estimé à 32 864.80 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

19-06-09 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – REFECTION DU PREAU DU CENTRE DE LOISIRS DE LEO LAGRANGE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réfection du préau du centre de loisirs de Léo Lagrange dont le montant est estimé à 22 314.17 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

19-06-10 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – AMENAGEMENT DE LA PLAINE DU BEL AIR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement de la plaine du Bel Air dont le montant est estimé à 522 135.00 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

19-06-11 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – CREATION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE EN ACCES LIBRE SUR LE QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un terrain de proximité en accès libre sur le quartier de l'Arche Guédon dont le montant est estimé à 161 798.24 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

19-06-12 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) – REALISATION D’UN TERRAIN SYNTHETIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE G. BRASSENS.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le projet de réalisation d’un terrain synthétique pour el groupe scolaire G. Brassens dont le montant est estimé à 77 800.00 € HT et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s’y rapportant.

19-03-13 - CREATION D’UN TERRAIN DE PROXIMITE EN ACCES LIBRE SUR LE QUARTIER DE L’ARCHE GUEDON - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D’ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DE L’AIDE AU DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le projet de création d’un terrain de proximité en accès libre dans le quartier de l’Arche Guédon dont le montant est estimé à 161 798.24 € HAT et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

DIRECTION DELA PETITE ENFANCE

19-06-14 – REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT UNIQUE DES ETABLISSEMENTS D’ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le règlement de fonctionnement unique des établissements municipaux d’accueil du jeune enfant qui prendra effet le 26 août 2019.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

19-06-15 – LE TELETRAVAIL

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide l’instauration du télétravail au sein de la collectivité ainsi que pour les agents mis à disposition à compter du 1^{er} septembre 2019, avec une phase d’expérimentation de six mois à l’issue de laquelle un bilan sera présenté en Comité Technique.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

19-06-16 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L’EXERCICE 2019 – BUDGET VILLE.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions, 21 voix pour), adopte la décision modificative n°1 de l’exercice 2019 équilibrée comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Chapitre	DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 011	68 237,00		22 000 € complément prestations internet pour les services Mairie, 46 237 € enlèvement classes provisoires GS Le Clos de la Ferme initialement inscrits en investissement
CHAPITRE 65	60 000,00		Changement d’imputation service informatique pour redevances logiciels
CHAPITRE 74		128 237,00	Remboursement FCTVA sur entretien espaces verts et bâtiments
TOTAL GENERAL	128 237,00	128 237,00	

SECTION INVESTISSEMENT			
Chapitre/opérations	DEPENSES	RECETTES	
OPERATION 102	153 894,00		Avenants marchés construction et VRD, étude acoustique et clôture GS Le Clos de la Ferme
OPERATION 105	26 828,00		Complément SPS + bureau de contrôle rénovation espace culturel Lino Ventura
CHAPITRE 10		123 722,00	Complément FCTVA 2018
CHAPITRE 20	-60 000,00		Changement d’imputation de crédits du service informatique
CHAPITRE 21	3 000,00		Achat de téléphones portables pour remplacement et stock
TOTAL GENERAL	123 722,00	123 722,00	

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

19-06-17 - ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE RELATIF A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DE MOBILIERS URBAINS PUBLICITAIRES ET D'INFORMATION NON PUBLICITAIRE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le choix de la Société JCDecaux France comme concessionnaire pour la mise à disposition, l'installation, maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains d'information, publicitaires et non publicitaires sur le domaine public de la Commune de Torcy.
- approuve le projet de contrat de concession de service qui sera conclu pour une durée de dix-sept ans à compter du 1^{er} octobre 2019.
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tout acte subséquent.

DIRECTION DE L'URBANISME

19-06-18 – PRESCRIPTION DE LA REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prescrit la mise en révision du Règlement Local de Publicité de la Ville de Torcy, autorise Monsieur le Maire à signer tout contrat, convention ou avenant concernant l'élaboration technique du RLP, et effectuer toutes les formalités nécessaires et autorise Monsieur le Maire à solliciter de la part de l'Etat le versement d'une dotation en vue de compenser partiellement la charge financière que représente pour la commune la révision du RLP.

19-06-19 - ACQUISITION AUPRES DE MME LO ELISE DES MURS DU LOT COMMERCIAL DE COPROPRIETE N°9 DE LA PARCELLE AC17 ACTUELLEMENT OCCUPE PAR LA BOUCHERIE LAHNA.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition auprès de Madame LO Elise des murs du lot commercial de copropriété n°9 de la parcelle AC17 sise passage de la Mogotte, actuellement occupé par la boucherie LAHNA au prix de 102 000€ et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition.

19-06-20 – ACQUISITION AUPRES DE LA SCI DELMON-CANDELL DES MURS DES LOTS COMMERCIAUX DE COPROPRIETE N°2 ET 3 DE LA PARCELLE AC17 ACTUELLEMENT OCCUPES PAR LE CABINET DE KINESITHERAPIE DE MME CANDELLARI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition auprès de la SCI DELMON-CANDELL des murs des lots commerciaux de copropriété n°2 et 3 de la parcelle AC17 sise passage de la Mogotte, actuellement occupés par le cabinet de kinésithérapie de Madame CANDELLARI au prix de 183 000€ et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

19-06-21 – PROTOCOLE DE TRANSFERT DU CABINET DE KINESITHERAPIE DE MME CANDELLARI LOTS N°2 ET 3 DE LA COPROPRIETE DU PASSAGE DE LA MOGOTTE VERS UN LOGEMENT SIS 2 ALLEE SERPENTINE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le projet de protocole de transfert du cabinet de kinésithérapie de Madame CANDELLARI, occupant les lots n°2 et 3 de la copropriété passage de la Mogotte, dans un logement sis 2 allée Serpentine pour la transformation en cabinet de kinésithérapie, prévoyant une indemnité de transfert de 68 400€.

19-06-22 – PROTOCOLE DE TRANSFERT DU TABAC PRESSE DE L'ARCHE GUEDON LOT N°11 DE LA COPROPRIETE DU PASSAGE DE LA MOGOTTE VERS LA COQUE COMMERCIALE N°1 ILOT 1 DE LA RESIDENCE CLOS DE L'ARCHE DE CFH.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le projet de protocole de transfert du tabac presse de l'Arche Guédon lot n°11 de la copropriété du passage de la Mogotte vers la coque commerciale n°1 îlot 1 de la résidence Clos de l'Arche de CFH, prévoyant une indemnité de transfert de 122 300€.

MOTION CONTRE LA PRIVATISATION D'AEROPORTS DE PARIS (ADP) ET EN FAVEUR DU MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC NATIONAL D'EXPLOITATION DES AERODROMES DE PARIS

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité (1 voix contre, 3 abstentions, 27 voix pour et 2 élus ne participant pas au vote) cette motion contre la privatisation d'Aéroports de Paris et en faveur du maintien du service public national d'exploitation des aéroports de Paris

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00 le vingt-huit juin deux mille dix-neuf.

.....

**Le Maire,
Guillaume LE LAY-FELZINE**

